

**HÉROUXVILLE**



Municipalité de Hérouxville  
1160, rang Saint-Pierre  
Hérouxville, QC  
G0X 1J0  
Tél.: (418) 365-7135  
Courriel : [herouxville@regionmekinac.com](mailto:herouxville@regionmekinac.com)

## **AVIS PUBLIC**

### **ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT N° 203-2023-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 203-2011**

Avis public est donné ce qui suit :

Lors d'une séance du conseil tenue le 12 décembre 2023, le conseil de la municipalité de Hérouxville a adopté le Règlement 203-2023-01 modifiant le règlement de zonage 203-2011 qui a fait l'objet d'un certificat de conformité de la MRC de Mékinac, émis le 19 février 2024

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication et toute personne intéressée peut le consulter à l'Hôtel de Ville, 1160 rang Saint-Pierre, durant les heures normales de bureau ou sur le site internet de la municipalité.

Donné à Hérouxville ce 21e jour du mois de Février 2024

Denise Cossette  
Directrice générale et greffière-trésorière